

Tebboune poursuit ses consultations politiques

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Chargé de l'élaboration de propositions
**Le Comité d'experts
 pour la révision de la
 Constitution installé**

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4980 - Mercredi 15 janvier 2020 - Prix : 10 DA

Page 3

Bien qu'en période d'examens

La mobilisation des étudiants reste intacte

Page 3

Russes embarqués dans une galère turque

Par Mohamed Habili

Un accord de cessez-le-feu dont l'un des articles fait obligation à l'armée dirigée par Khalifa Haftar de revenir aux positions qui étaient les siennes avant le début en avril dernier de l'offensive sur Tripoli, quand il n'y aurait rien d'autre, ne pouvait pas être signé par Tobrouk. Il a fallu beaucoup de naïveté aux Russes et aux Turcs, les parrains de cet accord, pour croire qu'il pouvait quand même l'être. Mais que les Turcs le proposent, cela se comprend, puisqu'il leur permet à moins d'une semaine maintenant de la conférence de Berlin de se poser en interlocuteurs incontournables dans toute issue à la crise libyenne, qui dans une année aura bouclé sa dixième année. Ce qui est plus difficile à comprendre en revanche, c'est que les Russes se soient prêtés à une initiative non seulement vouée à l'échec, mais dans son principe contraire à leur positionnement en faveur du camp de Tobrouk. Un processus en Libye calqué sur celui d'Astana aurait produit à terme le même effet qu'en Syrie, c'est-à-dire une occupation conçue pour durer du pays par la Turquie. Quelque chose que les Etats de la région, et plus que tous l'Egypte, n'auraient jamais accepté. C'est dire que même sans la clause de repli de l'armée libyenne sur les positions d'avant l'offensive d'avril, cet accord aurait été rejeté par Tobrouk, parce que non seulement proposé mais parrainé par la Turquie, une partie prenante au conflit. Il semble que ce soit juste maintenant que les Russes se rendent compte de leur aveuglement à cet égard.

Suite en page 3

Hatfar quitte Moscou sans signer

Crise en Libye : l'accord de cessez-le-feu ajourné



La situation sur le territoire libyen reste particulièrement tendue. Présent à Moscou dans l'optique de signer cet accord majeur, le maréchal Haftar a quitté la capitale russe sans avoir paraphé le cessez-le-feu. Lire page 2

Algérienne des eaux (ADE) de Tizi Ouzou

**Le mouvement de grève illimitée
 «menace les finances» de l'entreprise**

Page 24

L'exposition «Héritage ancestral» à Dar Abdeltif
**Karim Sergoua expose
 ses dernières œuvres**

Page 13

Hatfar quitte Moscou sans signer

Crise en Libye : l'accord de cessez-le-feu ajourné

■ La situation sur le territoire libyen reste particulièrement tendue. Présent à Moscou dans l'optique de signer cet accord majeur, le maréchal Haftar a quitté la capitale russe sans avoir paraphé le cessez-le-feu.



Par Meriem Benchaouia

Hier, la diplomatie russe a fait savoir que le maréchal Khalifa Haftar avait au final quitté Moscou sans avoir signé le cessez-le-feu pourtant paraphé par son rival, Fayed al-Sarraj, Chef du gouvernement libyen reconstruit par l'ONU (GNA). Lundi soir, l'homme fort de l'est de la Libye avait pourtant réclamé un délai de réflexion supplémentaire devant prendre fin hier matin, avant de signer l'accord formel de cessez-le-feu. Selon la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, il a cependant fini par quitter la capitale russe sans signer le texte négocié par la Turquie et la Russie. Toutefois, des progrès ont été enregistrés dans les pourparlers à Moscou, destinés à signer un projet de document relatif au cessez-le-feu déjà en vigueur en Libye, dans lequel l'Algérie a joué un rôle central, à la veille de la Conférence de Berlin sur la crise libyenne. «Un certain progrès a été obtenu», s'est félicité le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse à l'issue de négociations qui ont duré environ sept heures à Moscou en présence des parties libyennes, de la Russie et de la Turquie. Parallèlement, à l'ONU des discussions étaient en cours sur l'établissement d'une mission d'observation si un tel document relatif au cessez-le-feu était conclu entre les belligérants. «Pour qu'un cessez-le-feu en Libye soit respecté, il devrait y avoir un mécanisme impartial de surveillance et de mise en œuvre ainsi que des mesures de confiance», a déclaré le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric. Les discussions ont impliqué les délégations des deux camps et ont été chapeau-

tées par M. Lavrov et le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, ainsi que par leurs homologues turcs, Mevlut Cavusoglu et Hulusi Akar. Le projet d'accord appelle les deux parties à arrêter les hostilités, la formation d'un comité militaire pour établir un lien de communication entre les deux belligérants, ainsi que des mesures réciproques des deux parties pour assurer la stabilité dans Tripoli et les autres villes libyennes.

Un cessez-le-feu acquis suite aux intenses efforts de l'Algérie

Le cessez-le-feu observé en Libye à la faveur d'intenses efforts de la diplomatie algérien-

ne marquées par un large ballet diplomatique à Alger, intervient à la veille d'une Conférence internationale sur la Libye sous l'égide de l'ONU à Berlin, prévue le 19 janvier. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi soir un appel téléphonique de la chancelière allemande Angela Merkel qui l'a invité à prendre part à la Conférence de Berlin, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Le président Tebboune a accepté cette invitation pour participer à cette conférence, a ajouté le texte. A la suite de la réunion de Berlin, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait avaliser ses résultats via une résolution et décider

de la mise en place d'une mission d'observation de cessez-le-feu. La demande du cessez-le-feu en Libye «est purement algérienne» en tant que préalable à tout règlement de la crise politique en Libye, avait souligné l'enseignant universitaire en sciences politiques et relations internationales, Mohamed Salim Hammadi. Le spécialiste en questions sécuritaires a déclaré que «l'Algérie, du fait qu'elle n'a jamais été partie prenante du conflit en Libye, mais plutôt de la solution, s'est contentée dans le cadre de sa doctrine diplomatique d'établir des contacts et lancer une dynamique, laissant aux parties qui se sont imposées dans ce conflit, le champ pour

PHOTO: annoncer le cessez-le-feu». Expliquant le rôle de l'Algérie dans la concrétisation du cessez-le-feu dans ce pays voisin, M. Hammadi a indiqué que ce rôle est illustré à travers «le message fort» adressé à toutes les parties concernées par le conflit que Tripoli était «une ligne rouge». M. Hammadi a aussi souligné l'appel d'Alger à l'avantage de pression pour imposer un cessez-le-feu et de mettre un terme aux ingérences étrangères qui aggravent la situation. L'Algérie a affirmé à travers ce «message clair» à la communauté internationale, qu'elle «n'adhèrera à aucun processus politique qu'après un cessez-le-feu», d'où la forte mobilisation diplomatique des derniers jours et la convergence vers Alger de plusieurs délégations libyennes et de pays engagés dans les concertations autour de la solution en Libye, a estimé l'analyste.

Le Président Tebboune participera au sommet de Berlin à l'invitation de Angela Merkel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi soir un appel téléphonique de la chancelière allemande Angela Merkel, indique un communiqué de la Présidence de la République. Au cours de cet appel, M^{me} Merkel a invité le Président Tebboune à prendre part à la Conférence sur la Libye prévue dimanche 19 janvier à Berlin, précise le communiqué. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accepté cette invitation pour participer à cette conférence, conclut la même source.

M. B.

Sofiane Djilali reçu hier

Tebboune poursuit ses consultations politiques

Après avoir entamé ses consultations avec des personnalités politiques influentes, dont la dernière avant-hier avec l'ancien Chef du gouvernement Mouloud Hamrouche, le Président Tebboune ouvre le cycle des concertations avec les chefs de partis politiques en recevant hier Sofiane Djilali, président du parti Jil Jadid. A ce titre, durant cette rencontre les discussions ont porté sur la situation globale du pays et la révision de la Constitution, dont la mission a été confiée, dans un premier temps, à un comité d'experts constitutionnels, en vue d'asseoir les bases de la République nouvelle qui est au centre des revendications populaires, selon le communiqué de la Présidence de la République. Dans ce cadre, le président de Jil Jadid a exposé au chef de l'Etat «les points de vue et visions de son parti et présenté des propositions pour renforcer la concertation et le dialogue initiés par le

président de la République, en application de ses engagements électoraux, réaffirmés juste après sa prestation de serment», a précisé la même source. Notant qu'au lendemain de l'investiture du Président Tebboune à la magistrature suprême du pays où il avait annoncé son intention d'engager des consultations dont l'objectif «est l'édification d'une nouvelle République répondant aux aspirations du peuple et de procéder à une réforme globale de l'Etat», la classe politique s'est dite prête à dialoguer et à aider le président de la République. Dialogue que les partis politiques considèrent comme étant une démarche civilisationnelle et moyen adéquat pour mettre fin à la crise qui a failli emporter l'Etat national. Pour mémoire, cette dynamique de consultations a débuté fin décembre dernier avec Ahmed Benbitour, ancien Premier ministre. Il a été question de «la situation générale et économique

du pays ainsi que les perspectives d'une action sérieuse pour la mobilisation des compétences nationales et des bonnes volontés en vue d'asseoir les bases de la nouvelle République». Poursuivant ce cycle de pourparlers avant-hier, Tebboune a reçu Mouloud Hamrouche, ancien Chef du gouvernement, qui lui a «présenté sa vision sur les différentes questions posées sur la scène politique, et ce, à la lumière de sa longue expérience au service de l'Etat ainsi que son suivi des événements nationaux en tant qu'acteur politique éminent». La veille, c'est à Ahmed Taleb Ibrahim qui le chef de l'Etat à rendu visite en son domicile pour l'informer de certains aspects du changement global engagé, à commencer par la profonde révision de la Constitution qui, dira-t-il, «doit faire l'objet de la plus large entente nationale possible». En réponse, l'ancien ministre des Affaires étrangères déclina sa

vision de l'avenir du pays et ce, dans le cadre de la consolidation de l'unité nationale pour l'édification d'un front interne solide et la protection de l'identité nationale et des valeurs et constantes de la Nation. Jeudi dernier, c'était au tour de l'ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi, de rencontrer le chef de l'Etat qui lui a «expliqué les démarches politiques en cours et à venir pour instaurer la confiance devant renforcer la communication et le dialogue dans l'objectif de construire un front interne solide et cohérent permettant la mobilisation des énergies et des compétences nationales, et de rattraper le temps perdu en vue d'édifier un Etat d'institutions qui consacrent la démocratie et évitent au pays toute dérive autoritaire, un Etat dans lequel les citoyens jouiront de la sécurité, de la stabilité et des libertés».

Lynda Naili

Bien qu'en période d'examens

La mobilisation des étudiants reste intacte

■ Pour la 47^e fois, des étudiants et citoyens sont sortis hier à Alger ainsi que dans plusieurs autres villes du pays pour appeler au changement du système politique en Algérie, brandissant une immense banderole sur laquelle ils ont inscrit leurs 14 revendications.

Par Thinhinene Khouchi

Lors de cette nouvelle marche pacifique, des étudiants venus des différentes universités de la capitale rejoins par des milliers de citoyens ont investi la rue pour réitérer leurs revendications habituelles. Bien que ce soit la période des examens dans la majorité des universités, les étudiants ont été nombreux à marcher dans plusieurs villes. À Alger, dès 10h30 du matin, ils étaient des centaines à se rassembler au niveau de la place des Martyrs avant d'effectuer leur marche habituelle. Arborant le drapeau national, drapeau amazigh, des pancartes et une immense banderole sur laquelle on pouvait lire 14 revendications dont : la transition démocratique négociée. Réalisation de l'ouverture politique et de l'information. La séparation des pouvoirs. Réduction des prérogatives du président de la République. L'amendement de la loi électorale ainsi que l'instance indépendante de l'organisation de l'élection. La révision de toutes les lois adoptées durant l'année 2019. La poursuite de la lutte et le jugement des têtes de la corruption. Les participants à cette 47^e marche ont scandé des slogans à travers lesquels ils ont réaffirmé leur «attachement à l'unité nationale», en réitérant leurs appels à «l'édification d'un Etat de droit et la libération des personnes arrêtées lors des précédentes manifestations, à l'instar de Boumala, Tabbou, et Belarbi, et de l'étudiante Nour El Houda et d'autres qui sont emprisonnés



Ph. > E. Soreyef / A.

depuis plusieurs mois. Les marcheurs ont scandé «Algérie libre et démocratique», «makanch marche arrière» (pas de marche arrière). Ils ont aussi exigé le «changement» et «l'instauration d'un Etat de droit», «des réformes profondes» à travers une nouvelle Constitution qui s e r a «à la hauteur des attentes du peuple» «appliquez les articles 7 et 8 et rendez le pouvoir au peuple» et aussi «rupture avec

l'ancien système». Comme à chaque marche, les forces de l'ordre ont été présentes en force pour «encadrer», pas toujours en douceur, les manifestants et la manifestation. Durant cette nouvelle marche, la police a procédé à une dizaine d'interpellations. Enfin, à Bouira, Béjaïa, Tizi-Ouzou ou même Oran, des marches similaires ont eu lieu où des étudiants accompagnés de citoyens ont battu le pavé par

centaines à l'occasion de ce 47^e mardi de mobilisation consécutif. Les manifestants ont alors réitéré leur engagement à poursuivre la lutte contre la corruption et les corrupteurs et réitéré leur engagement pour le changement radical en Algérie, appelant aussi à «l'instauration d'un Etat de droit» «une Algérie libre et démocratique» «la poursuite de la libération des détenus d'opinion», scandant «etelgou wladna» (libérez nos enfants).

K. T.

Chargé de l'élaboration de propositions

Le Comité d'experts pour la révision de la Constitution installé

Le Comité d'experts chargé de l'élaboration de propositions sur la révision de la Constitution, présidé par le professeur Ahmed Laraba, a été installé, mardi à Alger. La cérémonie d'installation, qui s'est déroulée au niveau de la Présidence, a été présidée par le directeur de cabinet de la Présidence de la République, Noureddine Ayadi. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé de la création de ce Comité en concrétisation des engagements que ce dernier a placés à la tête des priorités de son mandat à la Présidence de la République, celui de l'amendement de la Constitution qui constitue une pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République. Le président de la République «entend procéder à une réforme en profondeur de la Constitution à laquelle il s'est engagé, en vue de favoriser l'émergence de nou-

veaux modes de gouvernance et de mettre en place les fondements de l'Algérie nouvelle». Le Comité aura, ainsi, à «analyser et évaluer, sous tous ses aspects, l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'Etat» et à «présenter au président de la République des propositions et recommandations ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir». Les propositions et recommandations du Comité devraient également permettre de «prémunir notre pays contre toute forme d'autocratie et d'assurer une réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement». Ce Comité aura également à «proposer

toute mesure de nature à améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats, à renforcer les droits des citoyens et à garantir l'exercice, à conforter la moralisation de la vie publique et à réhabiliter les institutions de contrôle et de consultation». Les conclusions des travaux du Comité, traduits dans un rapport et un projet de la loi constitutionnelle, devront être remis dans un délai de deux mois à compter de la date d'installation dudit Comité. Une fois remis, le projet de révision de la Constitution fera l'objet de larges consultations auprès des acteurs de la vie politique et de la société civile avant d'être déposé, suivant les procédures constitutionnelles en vigueur, auprès du Parlement pour adoption. Le texte adopté par le Parlement sera ensuite soumis à un référendum populaire. Le Comité est présidé par Ahmed Laraba, professeur de

droit international public, membre de la Commission du droit international de l'ONU. Le Rapporteur général du Comité est Walid Laggoune, professeur de droit public, Université d'Alger. Les autres membres sont: Abdelkader Ghaitaoui, professeur de droit, Université d'Adrar, Mme Souad Ghaouti, professeure de droit, Université d'Alger, Bachir Yelles Chaouche, professeur de droit, Université d'Oran, Mostapha Kharradjji, professeur de droit, Université de Sidi-Bel-Abbès, Mme Maya Sahli, professeure de droit, Université d'Alger, membre de la Commission africaine des droits de l'Homme, Abdelhak Morsli, professeur de droit, Université de Tamanrasset, Nacereddine Bentifour, Professeur de droit, Université de Tlemcen, Mme Djazia Sach Lecheheb, professeure de droit, Université de Sétif, Mme Samia Samry, profes-

LA QUESTION DU JOUR

Russes embarqués dans une galère turque

Suite de la page une

Encore faut-il s'assurer qu'ils aient effectivement pensé que cela pouvait réussir, conduire à l'arrêt des hostilités en Libye. Il s'en trouve parmi eux qui commencent à laisser entendre qu'en fait ils n'avaient pas le choix du partenaire, qu'ils avaient fait avec ce qu'il y avait sur le terrain, la Turquie, qui leur avait été imposée par les Etats-Unis. Ce seraient d'ailleurs des avions américains qui avaient transporté les mercenaires syriens opérant aujourd'hui à Tripoli. Ils ne disent pas encore que bien loin d'avoir choisis les Turcs, ce sont ces derniers qui les ont choisis, mais en l'espèce on ne le sent pas particulièrement contents de leur rôle dans une initiative, pour autant que ce terme soit approprié, à l'élaboration de laquelle ils n'ont vraisemblablement pas participé. S'ils avaient été à la manœuvre dès le départ, ils auraient associé sinon tous les Etats de la région, du moins l'Egypte, qui leur reproche maintenant de l'avoir oubliée. L'absence de l'Egypte à Moscou est le meilleur indice que l'initiative n'est pas la leur, qu'elle a été concoctée ailleurs, probablement à Washington, entre Américains et Turcs. Aux dernières nouvelles, les représentants de Tobrouk ont quitté Moscou sans avoir signé l'accord de cessez-le-feu. Ce qui veut dire qu'ils ne le signeront jamais. Pour autant, la trêve n'a pas nécessairement vécu. Il est possible qu'elle tienne jusqu'à la conférence de Berlin et peut-être au-delà si la communauté internationale reprend la main dans le dossier libyen. Auquel cas, les interventions étrangères, comme celle de la Turquie, mais pas seulement elle, seraient condamnées. S'il existe tant de parties ou déjà impliquées ou désireuses de l'être dans le conflit libyen, c'est évidemment en raison des ressources du pays comme de sa position en Méditerranée, qui en fait la voie principale du flux migratoire vers l'Europe.

M. H.

seure de droit, Université d'Alger, Karim Khelfan, professeur de droit, Université de Tizi-Ouzou, Mme Zahia Moussa, professeure de droit, Université de Constantine, Abderrahmane Bendjlali, maître de conférences, Université de Khemis Meliana, Mme Nabila Ladraa, maître de conférences, Université de Tipaza, Mosbah Omenass, maître de conférences, Université d'Alger et Fatsah Ougergouz, docteur de droit, Genève, ancien juge à la Cour africaine des droits de l'Homme.

Kamel L./APS

Pêche

Poursuite de la hausse de la production

■ La production halieutique nationale a atteint 120 354 tonnes en 2018 contre 108 300 tonnes en 2017, enregistrant une croissance annuelle de 11 %, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques.



Par Halima T.

Cette amélioration de la production globale s'explique principalement par une hausse de la pêche des poissons pélagiques qui a atteint 92 392 tonnes contre 77 776 tonnes en 2017, en hausse de 18,8 %, suivie des poissons mollusques avec une production de 1,593 tonnes contre 1,267 tonnes (+25,7 %), indiquent les données statistiques de l'Office sur les principaux indicateurs de la pêche 2018. La production des poissons pélagiques ont représenté près de 77 % de la production globale nationale. En revanche, d'autres espèces ont connu des baisses de la production durant la même période de comparaison. Il s'agit des poissons démersaux avec 6 177

tonnes contre 6 792 tonnes (-9,1 %), les crustacés avec 2 192 tonnes contre 2 326 tonnes (-5,8 %) et la production plaisancière et autres avec 18 000 tonnes contre 20 139 tonnes (-10,6 %). Les poissons pélagiques sont ceux qui vivent en-dessus de 200 mètres de profondeur de la mer (thon, maquereau...) alors que les poissons démersaux sont ceux qui vivent au-dessus du fond et sont très dépendants du fond d'où ils tirent leur nourriture (dorade, merlu, merlan, morue...).

Pour ce qui est de l'activité aquacole, la production poursuit sa tendance haussière entamée dès 2015, en s'établissant à 5 100 tonnes en 2018 contre 4 200 tonnes en 2017, en hausse de 21,4 %. Cette amélioration de la production aquacole s'explique, selon l'ONS, par «les efforts consentis par l'Etat dans le cadre de la stratégie du secteur de la pêche qui s'oriente vers l'augmentation de la production halieutique et principalement la production aquacole». Quant à la répartition régionale de la production halieutique globale, il est observé une hausse dans la majorité des 14 wilayas côtières, à l'exception de Mostaganem (-10,2 %), Annaba (-10,1 %), Chlef (-3,9 %) et Jijel (-2,1 %).

Les wilayas qui ont connu les plus importantes hausses de la production sont Tipaza avec une augmentation de 48,8 %, suivie de Ain Témouchent (42,9 %), Tizi Ouzou (+26,5 %), Tlemcen (20,8 %), El Tarf (+19,2 %) et Béjaïa (17 %).

Les cinq wilayas plus grosses productrices de poisson sont Ain Témouchent (23 128 tonnes), soit 19,2 % de la production halieutique nationale, suivie de Tlemcen (10 227 tonnes), Annaba (6 854 tonnes), Oran

(9 721 tonnes) et Mostaganem (9 448 tonnes). **Hausse des exportations, baisse des importations** Concernant le commerce extérieur des produits halieutiques, l'ONS indique que 4,16 tonnes ont été exportées en 2018 contre 1,67 tonnes en 2017, en hausse de près de 149 % en termes de quantité. En valeurs, les exportations ont progressé de 68,2 % pour totaliser 12,38 millions de dollars (1,443 milliard de dinars) en 2018 contre 7,36 millions de dollars (816,7 millions de dinars) en 2017.

Ce relèvement des exportations des produits de pêche a concerné tout particulièrement les mollusques (2 444,9 tonnes) et les poissons frais (1 150,06 tonnes) avec des hausses respectivement de +534,7 % et de +103,5 % et dans une moindre mesure les poissons vivants avec 395,17 tonnes (+19,8 %). Pour les importations, elles ont atteint 30 862,5 tonnes en 2018 contre 40 306,85 tonnes, en baisse de 23,4 %. En termes de valeur, le montant des importations a atteint 99,53 millions de dollars, contre 121,80 millions de dollars en 2017, soit une baisse de 18,3 %.

L'Office relève que près de 50 % de la valeur des importations résultent principalement de l'importation des filets de poisson, qui ont totalisé 12 259,60 tonnes en 2018. Ainsi, les échanges commerciaux réalisés par le secteur de la Pêche en 2018 se sont caractérisés par un solde commercial négatif avec un déficit de 87,2 millions de dollars contre 114,4 millions de dollars en 2017, soit une baisse du déficit de 23,8 %. Il est à relever que le secteur de l'aquaculture a tiré des investissements privés, à fin juillet 2019, d'une valeur de 75 milliards de DA destinés à la réalisation de 271 projets approuvés

par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), jusqu'à juillet dernier, selon Mustapha Oussaïd, ancien directeur du développement de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, qui occupe actuellement le même poste au ministère de la Pêche. Ces investissements, qui seront réalisés à moyen terme jusqu'en 2022, permettront de produire 111 000 tonnes de différents types de poissons, dont 105 000 tonnes de l'aquaculture marine et 6 000 tonnes de l'aquaculture d'eau douce, et créer 24 000 postes d'emploi.

Amélioration de l'emploi et de la flotte

La population activant dans le secteur de la Pêche ainsi que la flotte de pêche ont connu, durant 2018, une amélioration par rapport à l'année d'avant, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) sur les principaux indicateurs du secteur. L'emploi total dans le secteur de la pêche s'est élevé à 115 672 emplois, en hausse annuelle de 11,4 %, dont 56 206 postes (soit 48,6 %) d'emplois directs et 59 466 emplois (51,4 %) d'emplois indirects, en hausse respective de 4,2 % et de 19,2 %, durant la période de comparaison, détaille l'organisme des statistiques. Les emplois directs sont composés de 48 160 marins-pêcheurs (85,7 % du total des postes d'emploi, +5 %), de 5 347 patrons côtiers (-1,9 %) et 2 699 mécaniciens (+4 %).

La flotte de pêche nationale a atteint 5 617 unités en 2018 contre 5 494 unités en 2017, enregistrant une hausse de 2,2 %, selon l'Office. Cette flotte est constituée de 1 365 sardiniers

(en légère hausse 0,99 %), de 3 673 petits métiers (+3,1 %), de 551 chalutiers (-0,2 %), de 19 thoniers (+5,6 %) et de 9 corailleurs (stagnation). Cette flotte est caractérisée par la prédominance des unités ayant une longueur de moins de 6 m avec près de (44 % du total), alors que les navires qui dépassent ou égalent une longueur de 24 mètres ne représentent que 1,7 % du total de la flotte.

La répartition de la flotte de pêche par wilaya côtière montre que le parc de pêche de la wilaya de Tipaza accapare toujours la première place avec 791 unités, soit près de 14 % de la flotte nationale, suivi du parc de Annaba (586 unités), Boumerdès (509 unités) Ain Témouchent (501 unités) et Skikda (500 unités). Le développement du volume des investissements privés dans le domaine de l'aquaculture, comparativement aux années précédentes, a permis la réalisation, à fin 2018, de plus de 70 nouveaux projets, en cours d'exploitation, dont la production primaire s'est élevée à 5 100 tonnes de différentes espèces de poissons et des ventes de plus de 4 milliards DA, avait indiqué, en juillet dernier, dans un entretien à l'APS, Mustapha Oussaïd, ancien directeur du développement de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, qui occupe actuellement le même poste au ministère de la Pêche dans le nouveau gouvernement. Les acteurs du secteur de la Pêche travaillent pour passer d'une aquaculture artisanale à une aquaculture industrielle notamment à travers une dynamique d'investissement massif pour produire suffisamment de poisson et répondre ainsi à la demande croissante du marché algérien.

H. T./APS

La route qui tue 43 morts et 1 300 blessés durant la dernière semaine

QUARANTE-TROIS personnes sont mortes et 1 307 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période allant du 5 au 11 janvier 2020, selon un bilan publié hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila où 7 personnes sont décédées et 56 autres blessées dans 34 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les services de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 588 incendies urbains et divers.

H. Y.

Investissement

Etablir un rapport entre le niveau des avantages octroyés et l'incidence sur l'économie nationale

■ Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a mis en avant, à Alger, la nécessité d'établir un lien entre le niveau des avantages octroyés aux investisseurs et leur incidence sur l'économie nationale.

Par Malek M.

« **L**e temps des avantages sans contrepartie est révolu (...). Dorénavant, leur octroi sera subordonné à leur incidence sur l'économie nationale, et c'est là, la dynamique que nous souhaitons donner pour l'avenir », a déclaré M. Rezig lors d'une Journée d'information sur « les nouvelles dispositions de la loi de finances 2020 et leur impact sur l'entreprise ». Concernant la nouvelle loi de finances, le ministre a estimé qu'en dépit la conjoncture « très particulière » qui a vu son élaboration, elle renferme plusieurs acquis, dont la préservation du caractère social de l'Etat, l'imposition de la fortune en consécration de la justice sociale, l'autorisation de l'importation de véhicules d'occasion de moins de trois ans et la suppression de la



PHOTO: R.

règle 49/51 régissant les investissements étrangers. L'entrée en vigueur de cette loi coïncide avec le début de la mise œuvre du programme du nouveau président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à asseoir une économie « basée sur le développement, l'innovation et la valorisation de la richesse, tout en réhabilitant la notion du travail ». Pour sa part, le directeur général des impôts, Kamel Aïssani, a fait état d'une réflexion en cours pour engager « une réforme profonde » du régime fiscal en Algérie. Il s'agit, en particulier, de la révision des avantages fiscaux qui seront calculés en fonction de leur rendement économique, a-t-il précisé. Soulignant l'impératif d'exiger une contrepartie aux avantages à accorder, il a indiqué qu'il faut

préalablement définir cette contrepartie entre l'administration fiscale et les opérateurs économiques en termes de postes d'emploi à générer par l'investissement, des niveaux de production à atteindre et de son impact sur la réduction de la facture des importations. La réforme doit intégrer, également, les différents engagements contenus dans le programme électoral du Président Tebboune, dont la révision de certaines taxes, tels que l'Impôt sur le revenu global (IRG) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP). Evoquant la loi de finances 2020, M. Aïssani a affirmé que son élaboration avait pour but primordial la préservation des équilibres financiers, notamment à travers l'amélioration des recettes fiscales. Il a

noté que, à ce propos, les modifications apportées au régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), notamment la révision du seuil d'éligibilité à ce régime, dont les champs d'application excluent désormais les personnes morales. La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 0 % a été instaurée comme mesure alternative aux déclarations d'exonération dans le cas où l'opérateur est bénéficiaire d'avantages fiscaux sur certains produits importés, a-t-il ajouté. La Direction des impôts accorde quelque 60 000 déclarations d'exonération de la TVA, ce qui nécessite la mobilisation d'importantes ressources humaines, alors qu'avec un taux de 0 % ce potentiel peut être orienté vers le renforcement des activités de contrôle. Cette journée d'information sur la loi de finances

2020, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) a été une occasion pour expliquer les différentes mesures fiscales et douanières contenues dans la loi et discuter des modalités de leur application avec les représentants des opérateurs économiques. Dans ce contexte, M. Aïssani a fait état de la promulgation prochaine de plusieurs textes d'application apportant plusieurs explications, notamment en ce qui concerne la définition de la start-up, étant donné qu'elle ouvre droit aux avantages fiscaux (TVA à 0 %, IFU...) ainsi que l'importation de véhicules d'occasion de moins de trois ans.

Sénégal Le FMI table sur un taux de croissance de 7 % en 2020 et 2021

LE CONSEIL d'administration du Fonds monétaire international (FMI) vient d'approuver l'Instrument triennal de coordination des politiques pour le Sénégal (ICPE), après un accord de principe en septembre 2019, rapporte hier le journal à grand tirage «Le Soleil». Après avoir quelque peu ralenti en 2019, la croissance devrait s'accroître à 7 % en 2020-2021, soutenue par la deuxième phase du PSE (Plan Sénégal Emergent), une activité robuste dans l'agriculture et les services et une augmentation des investissements liés aux hydrocarbures, affirme le directeur général adjoint et président par intérim du FMI, Tao Zhang, cité par le journal. La croissance économique du Sénégal a été en moyenne de 6,5 % au cours des cinq dernières années et les besoins élevés de financement public ont entraîné une augmentation rapide de la dette publique et un creusement du déficit du compte courant, a-t-il précisé. Selon lui, la croissance économique est estimée à 6 % en 2019 et l'inflation reste faible à 1,3 % pour la période de 12 mois se terminant en octobre, ajoutant que même si le déficit du compte courant s'est creusé en 2018 pour atteindre 8,8 % du PIB, en raison de l'augmentation des importations d'énergie et de biens d'équipement. « Les perspectives économiques restent favorables ». L'ICPE vise à soutenir les efforts des autorités pour consolider la stabilité macroéconomique et favoriser une croissance durable et inclusive. Les examens des programmes ont lieu selon un calendrier semestriel fixe.

R. E.

Pétrole

Le Brent progresse à 64,66 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient en hausse hier en cours d'échanges européens, après cinq séances consécutives de baisse et à la veille de la signature d'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 64,66 dollars à Londres, en hausse de 0,72 % par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour février gagnait 0,55 % à 58,40 dollars. Les investisseurs se concentrent désormais sur la signature de

l'accord commercial préliminaire entre les Etats-Unis et la Chine prévu aujourd'hui à Washington, a commenté un analyste. Cet accord commercial, dit de « phase 1 », donnera ses futures orientations aux prix du pétrole, selon l'analyste. Américains et Chinois doivent ratifier aujourd'hui la première étape de cet accord à Washington, une officialisation attendue depuis des mois et qui doit mettre fin à près de deux années de guerre commerciale entre les deux superpuissances. Les prix ont retrouvé leurs

niveaux de mi-décembre, bien avant que les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran s'accroissent, a noté un autre analyste. Une phase d'escalade soudaine entre Washington et Téhéran a secoué la semaine passée les cours de l'or noir. L'apaisement rapide des tensions a ensuite plus que tempéré une première poussée de fièvre des investisseurs, faisant chuter les deux indices de référence de 5,3 % (pour le Brent) et de 6,4 % (pour le WTI) en variation hebdomadaire. Cela remet au centre les fondamentaux du marché, qui

ne sont pas particulièrement haussiers, ont pointé des analystes. Il pourrait connaître une situation de surplus important, ce qui fragilise les cours, ont-ils ajouté, soulignant l'importance des prochaines décisions de l'Opep début mars. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs partenaires se retrouvent à Vienne les 5 et 6 mars pour statuer sur l'accord de réduction volontaire de leur production d'or noir destiné à équilibrer le marché et à soutenir les prix.

Salém K.

Chine

L'excédent commercial avec les Etats-Unis chute de 8,5 % en 2019

L'excédent commercial de la Chine vis-à-vis des Etats-Unis, vif sujet de contentieux entre Pékin et le président américain Donald Trump, a diminué de 8,5 % en 2019, ont annoncé hier les douanes chinoises. Cette nouvelle, qui sera certainement bien accueillie par le locataire de la Maison-Blanche, intervient juste avant la signature prévue aujourd'hui d'un accord préliminaire entre les deux premières puissances économiques

mondiales. Donald Trump a lancé en 2018 une guerre commerciale contre la Chine, menée à coup de droits de douane punitifs, avec notamment pour objectif de rééquilibrer le commerce bilatéral. L'excédent commercial de la Chine vis-à-vis des Etats-Unis s'est établi en 2019 à 295,8 milliards de dollars, contre 323 milliards de dollars l'année précédente, selon l'Administration chinoise des douanes. Sur le seul mois de

décembre, il se monte à 23,2 milliards de dollars, une baisse par rapport à novembre (24,6 milliards) et octobre (26,4). Selon Washington, la Chine s'est engagée dans l'accord commercial préliminaire à acheter pour 200 milliards de biens américains, parmi lesquels des produits agricoles représentant 40 à 50 milliards de dollars. Le porte-parole de l'Administration chinoise des douanes, Zou Zhiwu, a indiqué hier, lors d'une conféren-

ce de presse, que les importations chinoises de produits américains ont sensiblement grimpé depuis fin 2019. Les achats chinois de soja et de porc américain ont notamment « augmenté de façon significative en décembre », a-t-il ajouté. M. Zou a également assuré qu'une hausse des importations de « made in USA » après l'accord préliminaire n'aurait pas d'impact pour les pays tiers.

Yanis A./Agences

Tizi Ouzou

Prochaine entrée en activité d'une ferme de pisciculture marine à Mizrana

■ La deuxième ferme aquacole de pisciculture marine de la wilaya de Tizi-Ouzou, réalisée dans la commune côtière de Mizrana, pour l'élevage de loups de mer et de daurades, entrera en activité dans moins de trois mois, a-t-on appris sur place de l'investisseur.

Par Nassima A.

Medjkane Mohammed a indiqué au wali, Mahmoud Djamaa – qui s'est rendu sur le site du projet implanté dans la zone d'activité d'aquaculture Talwahcht dans le village Mazer, pour assister à la mise en mer des cages flottantes destinées à l'élevage de poissons – que «l'ensemencement de ces cages flottantes en alevins qui seront acheminés à partir de l'Italie, interviendra en mars prochain». Au lancement de l'activité de cette ferme dotée d'un total de 8 cages flottantes, 4 cages seront ensemencées en mars avec la réception d'un millions d'alevins de daurades. Les 4 cages restantes seront ensemencées à partir du mois de juillet de cette année, a-t-on expliqué de même source. Le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) Belaid Abdelhafid a expliqué que cette ferme piscicole produira 600 tonnes de loups de mer et de daurades par cycle de production (18 mois). L'élevage se fera dans 8 cages flottantes d'une capacité de production de 80 tonnes chacune. Ce projet réalisé pour un montant de 300 millions de DA, permettra

de créer à son démarrage, entre 25 et 35 emplois directs, a-t-il ajouté. Cette ferme aquacole de pisciculture marine sera à son entrée en activité la deuxième du genre au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou après celle de Mlata à Azeffoune d'une capacité de production de 1 200 tonnes de loups de mer et de daurades, entrée en production en 2008, a rappelé M. Belaid. Présentant les projets aquacoles en activité, ce même responsable, a cité la ferme aquacole spécialisée dans la conchyliculture (élevage de moules et d'huîtres) implantée dans la zone d'activité aquacole de Sidi Khalel dans la commune d'Iflissen. Le secteur de la pêche au niveau local compte également d'autres projets d'investissement en aquaculture dont 5 sont en cours de réalisation et parmi lesquels celui de M. Medjkane visité 5 autre n'ayant pas encore été lancés et 10 qui sont en cours d'étude. Le wali a souligné l'importance de ces projets pour la création de la richesse et de l'emploi mais aussi d'une dynamique au niveau de la localité de Mizrana. «La réalisation des autres projets aquacoles prévus sur la zone de Talwahcht va donner une autre orientation pour cette région surtout lorsqu'on sait



que la commune de Mizrana n'a pas d'activité économique développée», a-t-il dit en soulignant l'accompagnement technique de la wilaya pour la réussite du projet de pisciculture marine de M. Medjkane. Lors de sa visite du projet M. Djamaa a écouté les préoccupations du président de l'Assemblée populaire communale

de Mizrana qui a notamment sollicité l'aide du wali pour l'aménagement de la zone d'activité aquacole de Talwahcht avec la réalisation en urgence d'une clôture et les contraintes foncières pour l'implantation d'un projet d'une unité de transformation agro-alimentaire. Le chef de l'exécutif local, qui a été informé par le

DPRH que le dossier des besoins d'aménagement de cette zone de 15 ha estimés à 400 millions de DA transmis au ministère des Finances n'a pas encore abouti, a indiqué qu'il va relancer ce dossier pour obtenir au moins une première tranche afin de pouvoir réaliser la clôture, l'assainissement et les accès. S'agissant du projet d'une unité de transformation agro-alimentaire qui n'a pas bénéficié de d'une assiette foncière car le site choisit par l'APC ayant essuyé un rejet de la part des directions des services agricoles et des domaines puisqu'il s'agit d'un terrain reversé au Fond national de développement et de régulation agricole (FNDR), le wali a répondu qu'une procédure sera lancée avec les services concernés (DSA, Domaines) pour voir la possibilité de distraction du foncier en question qui s'étend sur 12,5 ha du FNDR si elle est à faible potentialité agricoles, afin d'en faire une micro-zone d'activité pour Mizrana.

N. A./APS

Samy Y.

Chlef

Prévision de récolte de plus de 1 600 000 qx d'agrumes

Une récolte prévisionnelle de plus d'1 600 000 qx d'agrumes (toutes variétés confondues) est attendue à Chlef, au terme de la présente campagne agricole, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles de la wilaya. «Une production prévisionnelle de près d'1 604 915 qx d'agrumes est escomptée pour cette campagne 2019/2020», a indiqué, à l'APS, le chef du service de production et de soutien technique à la DSA, Youcef Boudjeltia, soulignant que cette prévision «se rapproche de la production réalisée, la campagne écoulée, estimée à 1 620 175 qx d'agrumes». Selon le responsable, qui s'est félicité que le phénomène de sécheresse des feuilles et de chute des fruits, enregistré dans certains vergers, n'ait pas impacté négativement sur la récolte

d'agrumes de cette année, «cette récolte prévisionnelle se répartit à raison de 1 268 160 qx d'oranges (tous types confondus), 315 630 qx de mandarines, et plus de 21 000 qx de citron», a-t-il détaillé. Il a, néanmoins, fait part d'un «léger recul» constaté dans le rendement à l'hectare de certaines variétés d'oranges, à l'exemple de la Hamlin (240qx/ha), et des Thomson et Washington (270qx/ha). A noter que de nombreux agrumiculteurs de la wilaya avaient exprimé leurs craintes, au début de la campagne de récolte, quant à l'impact du phénomène de sécheresse des feuilles et de chute des fruits sur la production de cette année, mais ils ont été vite rassurés par la Station régionale de protection des végétaux, qui avait affirmé qu'il s'agissait d'un «phénomène physiolo-

gique sans aucune relation avec une quelconque maladie végétale ou virus». Selon les spécialistes du domaine, cette manifestation est intimement liée aux changements brusques des températures, soit le passage brusque du froid au chaud, qui accélèrent la déshydratation et dessèchement des feuilles, puis la chute des feuilles. La solution préconisée en la matière est l'installation de paravents, et une irrigation régulière soutenue par l'usage des engrais, au niveau des vergers agrumicoles. La wilaya compte un verger agrumicole d'une superficie globale de près de 6 534 ha, dont 5 681 ha productifs, au moment où le reste (près d'un millier d'hectares) sont des surfaces renouvelées, ces dernières années.

Guelma

13 projets d'aménagement global dans la commune de Houari-Boumediene

Treize projets d'aménagement global visant l'amélioration urbaine du centre de la commune de Houari-Boumediene de la wilaya de Guelma et d'autres groupements urbains secondaires relevant de cette même localité ont été lancés, a-t-on appris du wali Kamel Abla. Ces opérations, dont le taux d'avancement des travaux varie d'un projet à un autre, ont touché 10 quartiers au centre de la commune Houari-Boumediene, située 25 km à l'ouest de Guelma, ainsi que deux grands groupements

d'habitations secondaires, à savoir les villages de Ain El Kherrouba et Ain Amara, a précisé sur place le wali lors d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans cette localité. M. Abla a indiqué à l'APS que ces projets, chapeautés par la direction du logement, visent à assurer un saut qualitatif en matière de développement des conditions de vie des habitants et d'amélioration de l'image de cette commune qui regroupe plus de 12 000 âmes. Il a également souligné que les actions

entreprises, dans ce domaine, portent sur le goudronnage des routes et les trottoirs, l'aménagement des réseaux d'assainissement et d'éclairage public, ainsi que certains équipements de proximité. Les travaux d'aménagement et d'amélioration urbaine, en cours dans cette localité, représentent seulement la partie inscrite au titre du programme de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales ayant mobilisé une enveloppe financière estimée à 505 millions DA, a-t-il ajouté. Le wali a indi-

qué, par ailleurs, que cette même commune a bénéficié d'autres montants financiers jugés «considérables» dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) et des programmes sectoriels de développement (PSD) destinés à la concrétisation d'autres opérations. Les taux d'avancement des projets d'aménagement et d'amélioration urbaine varient entre 30 et 60 % au centre de cette commune, devenue un chantier à ciel ouvert, a affirmé le chef de l'exécutif local qui prévoit

l'achèvement total de ces travaux «avant la fin du premier semestre de l'année en cours». De leur côté, les résidents de ces cités ont accueilli favorablement les actions d'aménagement en cours, dont une femme qui a exprimé sa grande joie concernant l'ouverture d'une route menant vers son lieu d'habitation. «J'attendais depuis de nombreuses années le jour où un véhicule arrive à proximité de mon domicile», a-t-elle confié.

R. R.

Tunisie

Le pays sans gouvernement, face à l'inconnu

■ Les islamistes d'Ennahda ont échoué à former un gouvernement trois mois après les législatives. L'initiative politique revient désormais au président Kais Saïed, dont nul ne connaît les intentions.

Par Fella Y.

Il revenait au parti islamiste Ennahda, arrivé en tête des élections du 6 octobre 2019, avec 54 sièges sur 217, de désigner un Chef de gouvernement. Mais il lui fallait résoudre un casse-tête : élaborer une équipe accommodante avec les intérêts du parti, mais assez autonome et crédible pour rallier au moins 109 voix dans un parlement morcelé, et traduire, malgré ces contraintes, la demande de transformation exprimée par les électeurs, après cinq ans de consensus mou. Trois mois de négociations n'y ont pas suffi. En effet, les instances du parti ont préféré un profil conciliant à une personnalité d'envergure. Ancien secrétaire d'État à l'agriculture dans le gouvernement dirigé par Ennahda de 2011 à 2014, plus technocrate que politique, Habib Jemli ne parait pas gagnant pour rassembler sur son nom et sur une vision. Le rejet, vendredi 10 janvier, de son gouvernement par un score sans appel (72 voix pour parmi les 217 députés) laisse le pays sans direction politique alors que s'accroissent, notamment, les difficultés budgétaires dans le pays.

Comment expliquer cet échec ?

Après la tentative avortée de former un gouvernement politique avec le soutien, notamment, du Courant démocratique (un parti anti-corruption) et du



Mouvement du peuple (nationaliste arabe), tous deux proches de l'esprit de la Révolution, Ennahda s'est résolu à jouer la carte d'un gouvernement de «compétences nationales». Mais celui-ci n'a pas levé la suspicion d'être au service des intérêts du parti. Aux postes les plus sensibles, la Justice et l'Intérieur, étaient proposés des proches d'Ennahda ; à la Défense, un magistrat connu pour avoir été, au temps de la dictature Ben Ali, le bras judiciaire du harcèlement dont fut victime la Ligue des droits de l'homme. Tout cela pour mettre un programme dans la continuité des politiques

précédentes. Qalb Tounes («Au cœur de la Tunisie»), le parti de Nabil Karoui, magnat de la communication et candidat à la présidentielle, était censé apporter le soutien de ses 38 députés. Sentant le vent tourner en défaveur d'Habib Jemli, il a fait faux bond. Ennahda, pour soutenir son candidat, n'a pas su trouver d'autres alliés que la coalition Al Karama, ex-croissance plus radicale du parti islamiste, apparue lors des dernières élections.

Avec cet échec, Rached Ghannouchi, leader d'Ennahda et président du Parlement, perd une grande partie de son influence. Il revient à présent au prési-

dent de la République, Kais Saïed, de désigner un nouveau candidat.

Que va faire le président ?

Nul ne sait comment il entend composer avec les équilibres parlementaires. Qalb Tounes a pour sa part annoncé la formation d'une nouvelle coalition, mais il lui sera tout aussi difficile d'atteindre la majorité sans l'appui des partis «révolutionnaires», a priori peu enclins à s'allier à des formations qu'ils identifient à la corruption, ou à Ennahda qui appelle désormais

à la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Kais Saïed va-t-il amener les partis sur son terrain afin d'imposer ses choix ? Restera-t-il au contraire au-dessus de la mêlée pour laisser ce nouveau round de négociations se dérouler sur les mêmes bases que le précédent ? En cas d'échec à l'échéance du 15 mars, il dissoudrait l'Assemblée et convoquerait de nouvelles élections. Cette fois, des listes porteraient son projet de refonte du système représentatif. **F. Y./ La Croix.com**

Sahara occidental Le Président Ghali nomme Bouchraya Hamoudi Beyoun Premier ministre

Le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a nommé, lundi, le membre du secrétariat national du Front Polisario, Bouchraya Hamoudi Beyoun, Premier ministre succédant ainsi à Mohamed El-Ouali Akeik, selon un communiqué de la présidence sahraouie. Dans un communiqué publié par la République arabe sahraouie démocratique, selon l'agence de presse sahraouie SPS, «Bahim Ghali, président de la République, a reçu, le lundi 13 janvier 2020, au siège de la présidence de la République,

le membre du Secrétariat national du Front Polisario, Mohamed El-Ouali Akeik, qui l'a remercié de ses efforts et son dévouement à l'exercice de ses fonctions pendant son mandat de Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique. Il a mis fin à ses fonctions conformément au texte de l'article 53 de la RASD». Selon le même texte constitutionnel, ajoute SPS, «le Président Ghali a reçu le même jour le membre du secrétariat national du Front et ministre de l'Education, Bouchraya Hamoudi Beyoun, et

l'a nommé Premier ministre, le chargeant de former son équipe gouvernementale conformément à l'article 64 de la Constitution». Bouchraya Hamoudi Beyoun, nommé par le Président Ghali au poste de Premier ministre et chargé de former le gouvernement, a assumé plusieurs responsabilités et occupé plusieurs postes, notamment auprès du gouvernorat de Smara, ministre de l'Education, ambassadeur en Algérie et représentant du Front Polisario en Espagne.

Sabiba O./APS

Mauritanie

Un militant antiesclavagiste français refoulé

Les autorités mauritaniennes ont refoulé le militant français antiesclavagiste Jean-Marc Pelenc à son arrivée à Nouakchott, mais il s'agissait d'une «erreur» et il pourra revenir «quand il le voudra», a annoncé l'instance officielle chargée de la défense des droits de l'homme dans ce vaste pays d'Afrique du Nord-Ouest. Officiellement aboli en 1981, l'esclavage perdure en Mauritanie, bien que les sanctions aient été durcies en 2015. Jusqu'à 43 000 personnes, soit environ 1 % de la population, étaient encore réduites en esclavage en 2016, selon un rapport

publié en 2018 par Amnesty International. La principale organisation antiesclavagiste mauritanienne, l'IRA (Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste), reste «non reconnue», malgré des signes d'ouverture du nouveau président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au pouvoir depuis août, qui a fait de la lutte contre les disparités sociales l'une de ses priorités. Vendredi matin, quatre membres de «IRA France Mauritanie», la branche française de l'association, ont atterri à Nouakchott. Après avoir passé les contrôles et obtenu son visa,

le président de l'ONG française, Jean-Marc Pelenc «a été interpellé à sa sortie de l'aéroport puis expulsé» vers la France, «sans explication», selon un porte-parole de l'IRA, Hamada Ould Lehbous. «Jean-Marc Pelenc est connu pour ses prises de position hostiles à la Mauritanie (...) et de ce fait il demeure interdit d'entrée en Mauritanie», avait ensuite déclaré l'AFP une source au ministère de l'Intérieur ayant requis l'anonymat. Mais cette expulsion «est une erreur et il peut revenir quand il le voudra», a assuré en début de soirée le président de la Commission

nationale des droits de l'homme (CNDH), Ahmed Salem Bouhoubeyni. «Le gouvernement m'a affirmé que personne n'est interdit d'entrer dans le pays, et que particulièrement les militants des droits de l'homme sont les bienvenus», a expliqué à un groupe de journalistes le président de la CNDH, une institution consultative indépendante dont la direction est nommée par le gouvernement. Selon lui, le nom du militant français figurait sur une liste ancienne dans le pays qui n'a pas été révisée et que «la police a automatiquement exécutée pendant la nuit». M. Pelenc

devait rencontrer le président et fondateur de l'IRA, le député Biram Ould Dah Ould Abeid, arrivé deuxième à la présidentielle en juin, selon l'ONG mauritanienne. M. Ould Abeid, qui milite en faveur des descendants d'esclaves, communauté à laquelle il appartient, a été détenu à plusieurs reprises sous le régime de l'ex-président Mohamed Ould Abdel Aziz (2009-2019). Il a salué en octobre la volonté du nouveau président de «consolider l'unité nationale», tout en mettant en garde contre des forces hostiles au changement au sein de l'appareil d'Etat. **RFI**



Incendies en Australie

La pluie redonne de l'espoir, la fumée perturbe les stars du tennis

■ De fortes précipitations attendues en Australie donnaient hier un regain d'espoir sur le front de la lutte contre les incendies, au moment où Melbourne était enveloppée d'un nuage de fumée toxique perturbant les entraînements pour le Grand Chelem.

Par Rosa C.

Ces derniers jours, un temps frais a déjà offert un certain répit aux pompiers épuisés par les gigantesques incendies qui dévastent depuis septembre des régions entières de l'immense-île continent et ont fait au moins 27 morts. Certains des plus importants brasiers ont enfin été maîtrisés. Ce regain d'optimisme a été amplifié hier par l'annonce de l'arrivée de fortes précipitations sur certaines des régions les plus affectées, notamment dans les États très peuplés de Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria, dans le sud-est de l'Australie.

«C'est une très bonne nouvelle», s'est félicité le chef des pompiers des zones rurales de Nouvelle-Galles du Sud, Shane Fitzsimmons.

«Nous en parlions depuis des mois maintenant, janvier pourrait connaître la première vraie chute de pluie digne de ce nom et il semblerait que cela se produise dans les tout prochains jours», a-t-il expliqué.

La pluie devrait commencer à tomber aujourd'hui dans l'est de l'Australie et durer tout le week-end, selon Sarah Scully, météorologue pour le gouvernement.

«Nous espérons qu'une partie de ces fortes pluies tombera sur certains foyers d'incendies et qu'elles aideront à contrôler ou même à éteindre certains de ces incendies», a déclaré M^{me} Scully.

Des dizaines de feux demeurent hors de contrôle. De nombreuses semaines de forte chaleur sont encore attendues en cette saison d'été austral et rien ne laisse présager une fin prochaine de la crise.

Un nuage de fumée toxique

dégagé par ces incendies enveloppait hier Melbourne, la capitale de l'État de Victoria qui doit accueillir la semaine prochaine l'Open d'Australie.

Le niveau de pollution à Melbourne, qui figure habituellement dans le palmarès des villes au monde les plus agréables à vivre, a atteint un niveau «dangereux», et les autorités sanitaires ont conseillé aux habitants de demeurer chez eux.

Le N° 1 mondial Rafael Nadal et d'autres stars internationales du tennis ont renoncé à leurs sessions d'entraînements à l'extérieur pour les effectuer à l'intérieur.

Les qualifications ont été retardées de deux heures hier matin, suscitant désarroi et inquiétude chez certains joueurs qui ont affirmé que les matchs auraient dû être annulés pour la journée.

La Slovène, Dalila Jakupovic, numéro 201 mondiale, a dû abandonner son match en raison d'une quinte de toux, liée selon elle à la fumée. «J'avais vraiment peur de m'effondrer (...) ce n'est pas sain pour nous», a-t-elle déclaré à la presse.

«J'étais surprise, je pensais que nous n'allions pas jouer aujourd'hui mais nous nous n'avons pas eu le choix», a-t-elle déploré.

La Luxembourgeoise Mandy Minella, numéro 140 mondiale, a également exprimé son désaccord. «Je suis choquée de voir que les matchs de qualification ont commencé à l'Open d'Australie. Qu'en est-il de la



PH. > D. R.

santé des personnes qui travaillent ici, notamment les enfants qui ramassent les balles ?», a-t-elle tweeté.

Un match d'exhibition, avec l'ex-numéro 1 mondiale, Maria Sharapova, a été annulé en raison de la fumée. Ce brouillard ne devrait cependant pas persister sur Melbourne toute la semaine. Un temps pluvieux et un changement de direction du vent sont attendus, ce qui devrait permettre de dégager ce nuage de pollution. Depuis le début de ces feux dévastateurs en septembre, au moins 27 personnes sont décédées, plus de 2 000 maisons ont été détruites et une zone de 100 000 kilomètres carrés (10 millions d'hectares) – plus grande que la superficie de la Corée du Sud – est partie en fumée. Liés à une sécheresse

particulièrement grave en Australie, ces incendies sont aggravés par le réchauffement climatique, alors que les scientifiques prédisent de longue date que la récurrence de ces événements météorologiques extrêmes ne fera qu'empirer.

L'année 2019 a été la plus chaude et la plus sèche jamais enregistrée.

L'ampleur de la catastrophe a soulevé un immense élan de solidarité à travers la planète et les dons affluent pour venir en aide aux habitants et aux animaux sinistrés.

La flore et la faune australiennes, qui comptent des espèces uniques au monde, ont été durement touchées. Selon des estimations, un milliard d'animaux ont été tués. R. C.

«Semaine de la colère» au Liban

Les manifestants de nouveau dans la rue

Les Libanais sont retournés dans la rue hier pour protester contre le retard mis dans la formation d'un nouveau gouvernement et la crise économique, au 90^e jour d'un mouvement de contestation sans précédent.

Sous le slogan «la semaine de la colère», les manifestants qui réclament depuis le 17 octobre le départ de la classe dirigeante accusée de corruption et d'incompétence, ont coupé des axes routiers à l'aide de bennes d'ordures et de pneus brûlés, selon des chaînes locales et un correspondant de l'AFP. Le Liban est sans gouvernement depuis la démission fin octobre du Premier ministre Saad Hariri, tandis qu'un nouveau cabinet peine à voir le jour depuis la désignation le 19 décembre du nouveau Premier ministre Hassan Diab.

La situation économique et financière, déjà largement précaire avant le début du mouvement de protestation, n'a eu de

cesse de se dégrader ces dernières semaines, sur fond de restrictions draconiennes sur les retraits bancaires et d'une dévaluation d'environ 40 % de la monnaie nationale sur le marché parallèle ayant provoqué un bond des prix. «Nous avons recommencé à fermer des routes parce que nous n'en pouvons plus», déplore auprès de l'AFP Laila Youssef, une manifestante de 47 ans à Jdeid, dans la banlieue nord de Beyrouth.

«Ce que nous gagnons aujourd'hui ne suffit même pas pour acheter les produits de base», affirme cette mère de trois enfants. A Hasbaya (sud-est), dans le Akkar (nord), ou à Beyrouth, les manifestants ont appelé à la formation immédiate d'un gouvernement de technocrates indépendants des partis au pouvoir, qu'ils accusent d'avoir laissé couler le pays.

Des colonnes de fumée provenant des pneus incendiés étaient visibles sur plusieurs

axes routiers à travers le pays. Des étudiants ont organisé des sit-in notamment à Tripoli et à Hasbaya. «Tous les étudiants vont retourner dans la rue. Et que le pouvoir assume, les conséquences», a lancé sur un ton défiant un étudiant sur une chaîne locale à Tripoli.

«Notre mouvement était jusqu'ici pacifique et pourtant nous nous faisons tabasser. Cette fois nous ne quitterons pas la rue. Soit ils meurent, soit nous mourons», a renchéri une manifestante à Jdeid.

Ces dernières semaines, les banques ont imposé des plafonds aux retraits, provoquant l'ire des déposants et des queues, parfois musclées, dans certains établissements.

La Banque mondiale a averti en novembre que la moitié de la population pourrait sombrer dans la pauvreté. Le pays croule sous une dette avoisinant les 90 milliards de dollars, soit plus de 150 % du PIB.



Commentaire

Présence

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le mouvement des grèves des transports qui a paralysé la région parisienne durant plus de six semaines semble sur le point de se terminer, Marine Le Pen entre d'ores et déjà en campagne pour les élections municipales de mars prochain. S'exprimant lors de la convention du Rassemblement National à Paris, la présidente du parti d'extrême droite a appelé ses troupes à «défendre les priorités du RN». Aussi, les candidats RN feront leur possible pour séduire les électeurs de droite, de plus en plus déçus par l'incapacité de Les Républicains de mettre en avant une ligne claire et surtout incapables de se trouver des candidats charismatiques à soutenir. «J'appelle les électeurs Les Républicains à ouvrir les yeux sur les alliances de leur mouvement avec le parti d'Emmanuel Macron dont ils sont les marchepieds à défaut d'en être les paillassons», a-t-elle tancé, après l'appel lancé par un nouveau rallié venu de la droite traditionnelle. L'ancien patron du parti LR dans l'Hérault, Sébastien Pacull, avait en effet fait le déplacement depuis Sète pour appeler «tous ses amis républicains» à le rejoindre et «empêcher la réélection d'Emmanuel Macron en 2022». Et le candidat, aujourd'hui soutenu par le RN, «toujours «républicain» mais ni en marche ni en laisse», de lancer sur la scène de Marine Le Pen : «Ensemble, faisons exploser le plafond de verre». Évidemment, les thèmes de prédilection du parti lepéniste restent l'immigration, la sécurité et l'identité qui sont les clés de voute du programme de ses candidats aux municipales. D'ailleurs, «une gestion municipale n'est jamais neutre», enseigne Marine Le Pen à ses soldats locaux. «A travers les priorités que l'on met en œuvre disparaissent les choix politiques que l'on défend à l'échelon national. Alors les listes RN défendront les priorités du RN : la tolérance zéro pour les incivilités et les actes de délinquance, la lutte contre le communautarisme, la laïcité, le refus absolu de l'implantation des migrants, la baisse effective des impôts, la priorité à l'emploi local», développe la présidente du RN, derrière un pupitre affichant le slogan «Des villes et des villages au service des Français». En marge de l'événement, le maire RN de Fréjus, David Rachline, estime prudemment qu'il est «difficile de faire des pronostics, car au-delà de la force de notre mouvement politique, il y a des contextes locaux très différents». Mais lui ne cache pas viser, au-delà de sa propre réélection, la communauté d'agglomération. Reste à savoir combien de candidats le RN investira, ce chiffre n'ayant pas encore été révélé, pour connaître l'ampleur de l'implantation locale du Rassemblement National. Bien entendu, ce n'est qu'en cas de victoire de ses candidats que ses adversaires politiques pourront réellement craindre la machine RN, qui, si depuis plusieurs jours domine les sondages au niveau national, n'a encore qu'une très faible présence locale et régionale. F. M.

L'exposition «Héritage ancestral» à Dar Abdeltif

Karim Sergoua expose ses dernières œuvres

■ Le hall de Dar Abdeltif est décoré depuis dimanche par de très beaux tableaux présentant des symboles berbères et africains. Il s'agit d'une exposition intitulée «Héritage ancestral», mettant en valeur les dernières œuvres du plasticien Karim Sergoua. Les œuvres exposées appartiennent au mouvement «Aoucham» (tatouages), qui exploite le signe comme matière première iconographique de ces toiles.

Par Abla Selles

Une exposition de peintures contemporaines entièrement inspirées des symboles berbères et de l'héritage artistique rupestre est organisée à Alger par l'artiste peintre Karim Sergoua sous le titre «Héritage ancestral».

Cette exposition, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), à la villa Dar Abdeltif, en célébration du nouvel an amazigh 2970, est une occasion pour revisiter le patrimoine national avec une touche particulière.

Le symbole berbère et africain est omniprésent dans les œuvres présentées par le plasticien appartenant au mouvement «Aoucham» (tatouages), qui exploite le signe comme matière première iconographique de ses toiles.

Dans un style recherché, invitant à la réflexion, le peintre pro-

pose une série d'œuvres où le trait, toujours masqué par une épaisse couche de blanc, est à peine suggéré au visiteur pour exprimer des émotions et des idées souvent liées à l'innocence, la purification et la méditation.

Karim Sergoua diversifie aussi les supports en proposant quelques travaux réalisés sur du bois de récupération, à l'image de portraits abstraits entourés de clous dorés ou encore «Les dos courbés», réalisé sur des planches. Plusieurs toiles renvoient directement à l'art rupestre par la palette de couleurs terre, les fonds sombres et le trait naïf en blanc reproduisant les formes humaines de cet art préhistorique.

L'artiste propose également deux sculptures faites de céramique et de fer forgé portant des symboles évoquant le tatouage, ainsi qu'une sculpture inspirée de l'attrape-rêves nord-américain, orné de petites pièces de

mosaïque. Diplômé de l'École des beaux-arts d'Alger où il enseigne depuis de nombreuses années, Karim Sergoua a exposé ses œuvres en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Italie, au Portugal en Espagne ou encore en France.

Pour la célébration de Yennayer, les organisateurs ont projeté le film «Tamachahut N Selyuna» (Le conte de Seluna), une fiction adaptée d'un conte berbère réalisée par Aziz Chelmour, en plus d'un spectacle de musique et de poésie animé par Ouiza Ait Gherbi, Mouloud Bey et Hacene Manseri, accompagnés de la comédienne et chanteuse Celia Ould Mohand et du chanteur Bilal Mohri.

«Héritage ancestral» est visible à la villa Abdeltif jusqu'au 18 janvier.

A. S.



Exposition du livre amazigh à Tissemsilt Affluence remarquable du public

Une exposition du livre amazigh ouverte lundi dans le cadre de la Semaine du patrimoine

culturel amazigh à la bibliothèque principale de lecture publique «D' Yahia-Bouaziz» de

Tissemsilt enregistre une affluence remarquable du public.

Les visiteurs de cette exposition, en particulier des lycéens, des étudiants, des enseignants du Centre universitaire de Tissemsilt et des chercheurs intéressés par le patrimoine culturel amazigh, ont affiché un intérêt pour une collection de livres qui mettent la lumière sur l'histoire amazighe de l'Algérie.

Le chercheur en littérature comparée et écrivain Abdelkader Khaled a valorisé l'organisation de cette manifestation qui œuvre, a-t-il dit, à consacrer l'identité et à transmettre la culture amazighe aux nouvelles géné-

érations, en plus d'offrir au public l'occasion de lire des livres qui traitent du patrimoine et de l'histoire des Amazighs en Algérie.

Le chercheur de lecture chez l'enfant, Ghoulam Boujdjenane, a déclaré que la présence remarquable du public lors de la première journée de cette manifestation traduit une prise de conscience à participer à la relance et à la préservation des coutumes et traditions liées à l'identité et à la culture nationales.

Le programme de la Semaine du patrimoine culturel amazigh, manifestation organisée à l'initiative de la bibliothèque principale

de lecture publique à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer», comporte des expositions, la présentation de plats populaires préparés pour célébrer le nouvel an berbère, des produits d'artisanat mettant en exergue le patrimoine matériel de la région, en plus d'ateliers de dessin, de lecture et de conte, une soirée musicale kabyle et des lectures poétiques dans le genre Melhoun.

F. H.

AGEND'ART

Galerie d'art de l'Hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2020 : Exposition de peinture «Mon pays se raconte» de l'artiste Nour Kamel.

Centre culturel Abdelwahab Slim de Tipaza

Jusqu'au 31 janvier : Exposition du plasticien Abdelghani Tadjem.

Villa Abdeltif
Jusqu'au 18 janvier : Exposition du plasticien Karim Sergoua intitulée «Héritage ancestral».

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih
Vendredi 17 janvier, à partir de 18h :

Spectacle vivant «Dzair Rihla fi Zman», qui retrace l'histoire de l'Algérie, du XV^e siècle à 1962. Narration, théâtre et orchestre musical seront au rendez-vous lors de ce spectacle.

R. I.

Prix Sharjah de la créativité arabe

Deux Algériens parmi les lauréats

LE POÈTE MOHAMED BOUTHERAN et la romancière Amina Mansri figurent parmi les lauréats de la 23^e édition du Prix Sharjah de la créativité arabe, a-t-on annoncé lundi à Sharjah (Emirats arabes unis). Le poète Mohamed Bouterhan a remporté le deuxième Prix pour son recueil «*Kaïn wahid wa akthar min kabr*» (Un seul lindeul et plus d'une sépulture) alors que l'écrivaine Amina Mansri a obtenu le troisième Prix pour son roman «*Joinville*». Les prix seront remis aux lauréats lors de la cérémonie prévue au Maroc en avril 2020. Le Prix Sharjah de la créativité arabe a déjà récompensé par le passé des auteurs algériens, à l'instar de Mahmoud Iberrak (poésie), Youcef Baaloudj et Smail Yabir dans le théâtre et Mebrouk Dridi dans le roman.

M. K.

Oscars 2020

La nomination d'«Une démocratie en danger» suscite des débats houleux

La nomination lundi du film «*Une démocratie en danger*» à l'Oscar du meilleur documentaire a suscité des réactions contrastées au Brésil, entre célébrations à gauche et vives critiques à droite pour ce long-métrage très politique.

Le documentaire de Petra Costa, qui raconte d'un point de vue personnel la destitution de l'ex-présidente de gauche Dilma Rousseff (2011-2016) et l'avènement au pouvoir du président d'extrême droite Jair Bolsonaro, est disponible sur Netflix depuis juin dernier.

«*Bravo Petra Costa pour le sérieux avec lequel vous avez raconté cette période importante de notre histoire. Vive le cinéma national ! La vérité vaincra*», a réagi sur Twitter l'ex-président de gauche Luiz Inácio Lula da Silva, prédécesseur de M^{me} Rousseff. L'ex-députée communiste Manuela

d'Avila, candidate à la vice-présidence lors de la présidentielle d'octobre 2018, a souligné sur ce même réseau social que Petra Costa pourrait être «*la première réalisatrice latino-américaine à remporter l'Oscar du meilleur documentaire*».

«*A une époque où l'extrême droite se répand comme une épidémie, nous espérons que ce film puisse nous aider à comprendre à quel point il est crucial de protéger nos démocraties*», a affirmé la réalisatrice sur Twitter, tout en se disant «*émue*» et «*en extase*» après cette nomination.

Du côté du gouvernement Bolsonaro, le secrétaire spécial à la Culture Roberto Alvim a déclaré au journal «*Folha de S. Paulo*» que «*si cela avait été dans une catégorie de fiction, la nomination aurait été correcte*». «*Cela montre que la guerre culturelle est menée non seulement ici, mais aussi au niveau inter-*

national», a-t-il ajouté.

Ciblé par de nombreuses critiques dans le documentaire, le parti de centre droit PSDB a également réagi avec ironie, sur Twitter : «*Bravo à la réalisatrice Petra Costa pour sa nomination au prix de meilleure fiction et fantaisie pour 'Une démocratie en danger*».

La culture brésilienne traverse une période mouvementée depuis l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro il y a un an, avec la suppression de nombreuses subventions et des actes de censure, notamment pour les projets sur les thématiques LGBT.

Cela n'empêche pas le cinéma brésilien d'avoir le vent en poupe : au festival de Cannes, le film «*Bacurau*» a remporté le prix du Jury, tandis que «*La Vie invisible de Eurídice Gusmão*» a obtenu le prix Un certain regard.



ES Sétif

L'«Aigle Noir» se prépare à Alicante

L'ES SÉTIF (ligue 1 professionnelle de football) s'est envolée lundi à destination de la ville espagnole d'Alicante pour y effectuer un stage de préparation de 15 jours, a-t-on appris de la direction du club. La délégation sétifienne est composée de 35 membres, dont 23 joueurs parmi lesquels 4 espoirs : Talal Boussouf, Ahmed Guendoussi, Amine Biaze et Ibrahim Hachoud. La formation dirigée par le coach tunisien Nabil El Kouki devrait jouer durant ce stage 2 matchs amicaux. La première rencontre programmée face à un club équatorien d'ores et déjà été fixée pour le 17 janvier, au moment où les dates de deuxième match et du

second sparring-partner restent à définir, selon la même source. Pour l'état-major du club sétifien, ce stage est une occasion pour les joueurs de recharger les batteries en vue de la phase retour, d'autant plus que l'ES Sétif reste sur victoire flamboyante décrochée à l'extérieur face au MC Alger pour un match retard comptant pour la 14^e journée du championnat de Ligue 1. Resté à l'infirmerie, seul l'attaquant Bouguelmouna ne prend pas part à ce stage de préparation alors que la nouvelle et l'unique recrue pour l'heure côté sétifien, le défenseur Mohamed Benyahia, devrait directement rejoindre ses nouveaux coéquipiers à partir de la France.

Ligue 2 (8^e journée / Mise à jour) La JSMB bat le MOB

LE DERBY de la Soummam, disputé lundi au stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa), a tourné à l'avantage de la JSMB qui a dominé le MOB 3-2 (mi-temps : 2-0) dans le cadre de la mise à jour de la 8^e journée de Ligue 2 algérienne de football. C'est le milieu de terrain Ahmida Zenasni qui a ouvert le score pour la JSM Béjaïa (14^e), avant que son coéquipier Fouad Ghanem ne corse l'addition en s'offrant un doublé aux 39^e et 73^e minutes, dont le premier sur penalty. Quoique, le MO Béjaïa avait réussi à réduire le score entre-temps par Messaoud Gharbi à la 67^e minute, avant que Kamal Allam ne relance complètement la partie à dix

minutes de la fin, en ajoutant un deuxième (81^e). Mais ce réveil des «Crabes» a été tardif et les visiteurs ont pu préserver leur acquis jusqu'au coup de sifflet final. Outre le prestige de remporter ce derby, la JSMB peut se targuer d'avoir réussi une très bonne opération dans la course au maintien. Certes, malgré cette importante victoire, les «Vert et Rouge» restent à une inconfortable position de premier reléguable avec 14 points au compteur, mais ont tout de même réussi à revenir à seulement deux unités de leur adversaire du jour, premier club non reléguable et qui a raté l'occasion de s'éloigner de la zone rouge.

Tennis/ Championnats d'Afrique du Nord des jeunes
«individuel»

Les Marocains dominent les «U16»

LES ATHLÈTES marocains ont remporté les épreuves «U16 garçons et filles» du double des Championnats d'Afrique du Nord des moins de 14 et moins de 16 ans (individuel) qui se disputent au Tennis club de Bachdjarah (Alger). Chez les U16 «Garçons», le duo marocain Elyas Sefiani et Mohamed Nabhi se sont imposés en finale devant les Tunisiens Ben Abdelwahed Majdi sur le score 6-3, 6-1. Le tableau U16 «Filles» a été remporté par la paire marocaine composée de Aya El Aouni et Yasmine Kabbadj après leur succès devant les Tunisiennes Feriel Benhassen et Ghaida jeribi par deux sets à zéro 6-3, 7-6 (3). Dans la catégorie des U14 «Garçons», la victoire est revenue au Marocain Adem Bouyaakoub et l'Egyptien Mustapha Nour El Dine suite à leur succès face aux Tunisiens Anas Trifi et Anas Bennour Sahli en deux sets (6-3, 7-5). Chez les filles U14, les Marocaines Salma Abdelaoui et Malak El Allami se sont adjugées le sacre devant les Tunisiennes Hiba Henni et Abid Nadine dans un match qui s'est bouclé au super tie-break 6-3, 4-6 (10-4). Les duos algériens «U16» Slimane Kichou - Mohamed Réda Ghetas et Amina Arnaout - Bouchra Mebarki ont été éliminés en demi-finales face aux Tunisiens

Majdi Benabdelwahi - Youcef Labbene (6-4 7-6) et Feriel Ben Hassen - Ghaida Jeribi (6-0, 6-2). Les épreuves par équipes ont débuté mardi (10h00) et s'étaleront jusqu'à samedi. Les tableaux de ces Championnats d'Afrique du Nord sont dirigés par le juge-arbitre international Amine Sahi, titulaire du «Green badge», et la direction du tournoi est assurée par Mohamed Bouchabou, directeur technique national à la FAT.

Manchester City

Guardiola encense Mahrez

L'entraîneur espagnol de Manchester City, Pep Guardiola, a été élogieux envers l'international algérien Riyad Mahrez, auteur d'une performance XXL face à Aston Villa (6-1), dimanche en match de la 22^e journée du championnat d'Angleterre de football. «La référence pour Mahrez est qu'il joue plus de minutes car le manager est très gentil avec lui. C'est pour cette raison», a plaisanté Guardiola à l'issue de la rencontre. Et d'ajouter : «Mais le niveau qu'il avait la saison dernière était bon aussi. Il aime le football, il a des qualités incroyables, notamment sur le plan physique. Vous voyez ses jambes, c'est impossible pour lui de se blesser

car il n'a pas de muscle. Dans le trio de devant, il a quelque chose de spécial. J'ai toujours senti qu'il pouvait marquer des buts». Aligné une nouvelle fois dans le Onze de départ des «Cityzens», le capitaine des «Verts» a brillé de mille feux en inscrivant les deux premiers buts de la rencontre, portant son total de réalisations à 7 en Premier League, sans compter les 9 passes décisives. A la faveur de son large succès, Manchester City a repris la deuxième place du classement du Championnat d'Angleterre, profitant de la défaite surprise de l'ex-dauphin, Leicester (2-1) à domicile contre Southampton samedi.

CR Belouizdad

Franck Dumas à la barre technique

■ La direction du CR Belouizdad a frappé un grand coup en recrutant le coach français du CA Bordj Bou Arréridj, Frank Dumas, qui a apposé sa signature sur le contrat le liant au club de Laâkiba après avoir résilié celui contracté en début de saison avec la ville des Bibans.



Un nouveau défi pour Dumas

Par Mahfoud M.

Le technicien marseillais était également courtisé par l'autre club de la capitale, le MC Alger, sans coach depuis le limogeage du Français Bernard Casoni et qui avait aussi tout fait pour bénéficier de ses services. Mais il semble que les Belouizdadis ont su le convaincre de leur projet sportif, sachant que le club a terminé champion d'hiver. Dumas aura comme adjoint l'ancien international de la JS Kabylie Slimane Rahou, et des sources du club avouent que les autres membres de l'ancien staff, à savoir Karim Bakhti et Lotfi Amrouche devraient rester aussi.

Le CRB s'est envolé hier à destination de la Tunisie pour effectuer son stage hivernal en vue de la deuxième partie de la saison. Un stage auquel le club algérois attache une très grande importance pour tenter de bien préparer la phase retour. Sur place, les partenaires de Sofiane Bouchar disputeront trois matchs amicaux contre des adversaires à désigner ultérieurement, mais qui doivent être à la hauteur des espérances de la formation du Chabab qui souhaite jouer face à des formations de D1. Le coach adjoint, Amrouche, a indiqué que ce stage en Tunisie est très important et il faudra absolument le réussir surtout que l'équipe doit être plus forte lors de la

manche retour, sachant que le niveau des concurrents sera plus rehaussé étant donné que tout le monde souhaite se relancer et réussir de bien meilleurs résultats. «Il nous faut être à la hauteur pour réussir cette étape, et nous tâcherons de bien travailler avec les joueurs qui sont décidés à se donner à fond et à faire de leur mieux pour réussir les objectifs tracés par la direction», a souligné le technicien algérois qui pense que le CRB est un club qui joue pour les titres et qui doit donc continuer sur cette lancée en tâchant de réussir à décrocher le championnat cette saison.

M. M.

Sanctions de la LFP

Le MCA, la JSK et l'ASAM joueront à huis clos

Le MC Alger, JS Kabylie et l'AS Ain M'Ilia, pensionnaires de la Ligue 1 de football, ont écopé chacun d'un match à huis clos, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. La JSK et l'ASAM ont été sanctionnées pour «échange de jet de projectiles dans les tribunes des deux galeries», alors que le MCA a concédé une troisième infraction, synonyme de huis clos, pour «utilisation et jets de fumigènes». L'entraîneur par intérim du Mouloudia, Mohamed Mekhazni, a écopé d'un match de suspension ferme (interdiction de terrain et de vestiaires) pour

«contestation de décision», plus une amende de 30 000 dinars. Outre cette sanction, les trois clubs devront s'acquitter d'une amende de 200 000 dinars, précise la même source. De son côté, le défenseur central de la JSK, Badreddine Souyed, a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis et 40 000 dinars pour «comportement antisportif envers officiel». Enfin, le président de l'ASAM, El-Hadi Bensid, s'est vu infliger deux matchs de suspension ferme (interdiction de terrain et de vestiaires) pour «comportement antisportif envers officiel».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bordj Bou Arreridj

Les directeurs des travaux publics et de l'Agence des autoroutes relevés de leurs fonctions

LES DIRECTEURS de wilaya des travaux publics et de l'Agence de gestion des autoroutes de Bordj Bou Arreridj ont été relevés mardi de leurs fonctions, a-t-on appris des services de la wilaya. La décision prise par le wali, Abdelkader Belkheznadji, de mettre fin aux fonctions de ces deux responsables intervient, selon la même source, suite à «la négligence constatée au niveau de leurs ins-

titutions, en ne prenant pas de mesures adéquates pour dégrader le segment autoroutier traversant la wilaya, en vue de garantir un trafic normal des véhicules, ce qui a occasionné mardi matin un important carambolage de 12 véhicules sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la commune de Ain Taghrout (à l'est de Bordj Bou Arreridj), faisant deux morts et 22 blessés».

En raison des mauvaises conditions météo

Interruption de l'exploitation de plusieurs aéroports à l'est du pays

LA COMPAGNIE aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mardi, une interruption du trafic aérien dans plusieurs aéroports de l'est du pays, en raison des mauvaises conditions météorologiques. La compagnie a fait état, dans son communiqué, d'une interruption temporaire de l'exploitation des aéroports de

Sétif, Batna et Constantine, en raison des mauvaises conditions météorologiques et de l'absence de visibilité due au brouillard au niveau de ces aéroports. Ces aéroports reprendront du service après l'amélioration des conditions météorologiques, a précisé la compagnie.

Y. B.

Médéa

Un réseau de vol de motos neutralisé

UN RÉSEAU spécialisé dans le vol de motocycles a été neutralisé récemment par la police judiciaire de la troisième sûreté urbaine de Médéa, une opération qui s'est soldée également par la récupération de plusieurs motocycles volés, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya. Cinq membres de ce réseau, âgés entre 23 et 33 ans, qui écumèrent au niveau de certains quartiers du chef-lieu de wilaya, ont été appréhendés par les éléments de la police judiciaire de la troisième sûreté urbaine de Médéa, suite à une enquête minutieuse, menée en un temps record, permettant, outre la neutralisation de ce réseau, la récupération d'une partie des motocycles qui avaient fait l'objet de plaintes pour vol, a-t-on ajouté. Sept motocycles,

dont quatre en état de marche, et trois autres, démontés et prêts pour être revendus, ensuite, en pièces détachées, ont été récupérés par les enquêteurs, dans un local abandonné, a précisé la même source. Les mis en cause ont été présentés devant la justice, pour vol et recel, et mis, aussitôt, sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué.

Amine A.

Librairie Point Virgule

Judi, soirée «La nuit des idées»

EN PARTENARIAT avec l'Institut français d'Alger organise le jeudi 30 janvier 2020 de 18h à 2h du matin, une soirée exceptionnelle sur le thème «ETRE VIVANT».

Cette soirée sera animée par des auteurs, des artistes peintres, des médecins avec une exposition de peinture.

Débats, ventes-dédiées, exposition de peinture et de la belle musique seront au programme!

Révision de la constitution : La classe politique divisée



COMIS

Djalou@hotmail.com

Algérienne des eaux (ADE) de Tizi Ouzou

Le mouvement de grève illimitée «menace les finances» de l'entreprise

■ Le directeur de l'Algérienne des eaux de Tizi Ouzou, Amar Barzouk, a tiré, hier, la sonnette d'alarme quant à la situation financière difficile de l'entreprise au point où le paiement des salaires de quelque 1 800 employés est même compromis.

Par Hamid M.

Intervenant sur les ondes de la radio locale, Barzouk a souligné l'impact négatif du mouvement de grève des travailleurs pour revendiquer l'augmentation des salaires qui dure depuis trois mois sur la santé financière de l'ADE en estimant les pertes engendrées par la fermeture des caisses des agences de paiement des factures à pas moins de 60 milliards de centimes. Le même responsable a révélé que le salaire du mois de janvier ne peut plus être assuré tout en avertissant que si la situation actuelle viendrait à perdurer elle

constituera une véritable menace pour les postes de travail de 1 800 ouvriers. Il a appelé les grévistes à la raison et à mesurer l'impact négatif de cette grève qui n'affecte qu'une seule unité de l'ADE à travers le pays. Amar Barzouk a estimé le budget mensuel pour le fonctionnement de

son entreprise à pas moins de 18 milliards de centimes sans manquer de rappeler le poids des dettes engendrées par le coût de l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement des installations de l'ADE estimé à 100 milliards de centimes.

H. M.

Tunisie

2 391 détenus graciés

QUELQUE 2 391 détenus dont 502 cas de libération ont bénéficié en Tunisie de la grâce présidentielle à l'occasion de la célébration du 9e anniversaire de la révolution, selon des sources médiatiques locales.

«Le reste des détenus bénéficiera d'une réduction de peine», ajoutent les mêmes sources.

Dans le même sillage, le président tunisien, Kaies Saïed, a demandé, lundi, au ministre de la Justice Mohamed Karim Jamoussi qui lui a remis un rapport sur les résultats des travaux de la Commission d'amnistie, de revoir les critères adoptés

jusqu'à dans l'octroi de la grâce. Il a souligné l'importance d'opter à l'avenir pour des critères objectifs applicables à tous, insistant sur le caractère sacré du principe de l'égalité. La rencontre avec le ministre de la Justice s'est déroulée en présence des membres de la Commission d'amnistie, à savoir le procureur général, directeur des services judiciaires Imed Derwich, le directeur général des prisons et de la rééducation Ilyes Zallag et l'avocat général chargé des Affaires pénales Jamel Sahaba, a-t-on précisé.

Yanis G.

Oran

Échouage d'un dauphin océanique à Cap Blanc

UN GLOBICÉPHALE, une espèce de dauphin océanique, a échoué lundi sur une plage rocheuse à Cap Blanc (Ain El Kermâ), a-t-on appris de l'association écologique marine «Barbarous». «Le cétacé, dont la taille est nettement supérieure au dauphin commun, est rarement observé sur les côtes oranaises», a indiqué à l'APS Amine Chakouri, secrétaire général de l'association, précisant que le globicéphale échoué est un jeune mâle d'une longueur de 7 mètres. Concernant les éventuelles causes de l'échouage du

mammifère, le responsable, qui s'est déplacé sur les lieux, avec une équipe du département de biologie marine de l'Université d'Oran pour faire des prélèvements, a expliqué que le dauphin présente plusieurs blessures sur différentes parties de son corps. «Toutefois, il n'est pas possible de savoir si ces blessures ont été causées avant ou après la mort de l'animal», a-t-il expliqué, notant qu'un échouage d'un cétacé de cette taille n'est jamais naturel. En effet, ces mammifères marins sont d'une grande taille. Contrairement

aux dauphins communs, ils sont rarement pris dans les filets dérivants. Les causes de l'échouage peuvent être imputées à une blessure causée par l'hélice d'un bateau. S'agissant de la finalité des informations collectées, Amine Chakouri a fait savoir que l'association «Barbarous», en partenariat avec l'Université d'Oran, tente de créer une base de données sur les échouages enregistrés sur les côtes oranaises dans la perspective de lancer un réseau de surveillance dans les années à venir. Les échouages de cétacés et de tor-

tues marines sont archivés avec des photos et des informations sur les animaux et les éventuelles causes de l'échouage. L'Algérie est l'un des pays ayant ratifié l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente (ACCOBAMS). L'accord signé par 29 autres pays vise à réduire les menaces qui pèsent sur les cétacés par l'amélioration des connaissances sur ces mammifères.

Ghani Y.